



Que faire du compresseur de clim

Par **cathy**, le **31/10/2011** à **13:15**

Bonjour,

je suis copro dans une résidence en guadeloupe pays chaud, 12/12 mois.

nous avons une cuisine terrasse fermé par volet roulant et venons de voter l'ajout de baie vitrée .

nous avons un compresseur de clim dans cette cuisine coin repas, qui devient un sauna dans la nuit et tout denrée alimentaire est abimé ainsi eu le frigo qui travaille a plein régime.

puis-je mettre mon compresseur fixer a mon garde corps en extérieur sans toucher à la facade de la copro.

merci

Par **amajuris**, le **31/10/2011** à **13:20**

bjr,

je pense qu'il vous faut l'accord de l'assemblée générale de votre copropriété pour des raisons d'esthétique et de bruit.

rien ne vous obligeait à installer une baie vitrée qui gêne le refroidissement du compresseur.

cdt

Par **mimi493**, le **31/10/2011** à **13:59**

et même avec l'accord de la copro, si un voisin est gêné par le bruit, il peut obtenir de faire retirer le compresseur

Par **cathy**, le **01/11/2011** à **01:46**

je n'ai justement pas installée de baie vitrée mais pas grave!!!
je vais aller au clash.

merci